

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/SPS/W/43

30 novembre 1995

(95-3873)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

DECLARATION FAITE PAR LA COREE A LA REUNION DES 15 ET 16 NOVEMBRE 1995

(sur le différend entre la Corée et les Etats-Unis concernant
la durée de conservation des produits)

Nous souhaitons rappeler qu'en notifiant la position du SH pour chaque produit assujéti à une prescription concernant la durée de conservation en Corée, la Corée s'est très exactement conformée au paragraphe 2 de la section II de l'accord entre la Corée et les Etats-Unis sur la question de la durée de conservation des produits.

Nous croyons comprendre que la question soulevée par la délégation des Etats-Unis met en cause le processus technique de transposition des positions du Code alimentaire coréen aux positions correspondantes du SH. Ce processus a été conçu pour faciliter les opérations des négociants étrangers dont on peut penser qu'ils ne sont pas parfaitement au courant de la classification employée par le Code alimentaire coréen. Toutefois, considérée en soi, cette transposition ne peut pas entraîner et n'entraîne pas de modification à l'accord entre la Corée et les Etats-Unis sur la durée de conservation des produits tel qu'il est notifié dans le document WT/DS5/5 (G/SPS/W/27) du 31 juillet 1995.

D'autre part, nous souhaitons faire observer que notre notification du 12 octobre a été strictement conçue comme l'étape initiale d'une série de notifications concernant la transposition aux positions du SH. Vous pouvez avoir l'assurance que des notifications ultérieures suivront. Il serait donc prématuré de dire que certains des produits visés par l'accord du mois de juillet ne sont pas compris dans ladite notification.

En outre, nous avons exposé à plusieurs reprises les questions techniques particulières que soulève la transposition. Nous avons alors fait clairement comprendre que nous étions tout à fait disposés à répondre à toutes les questions spécifiques que les Etats-Unis pourraient poser à propos de divergences apparentes entre la notification et l'accord. Nous croyons également savoir que, lundi dernier encore, des représentants de la Corée ont fourni des éclaircissements détaillés très précisément sur les points que les Etats-Unis soulèvent aujourd'hui.

Compte tenu de tous ces éléments, nous regrettons que la délégation des Etats-Unis ait soulevé à la présente réunion du Comité des points exactement identiques à ceux auxquels nous avons consacré tellement de temps et d'efforts en vue de dissiper les confusions et les malentendus des dernières semaines. Nous souhaitons néanmoins saisir cette occasion pour réitérer que nous sommes disposés à fournir des éclaircissements sur toutes les questions concernant la notification du 20 octobre en répondant aux questions qui nous seront adressées en temps opportun.